

Formation

L'UDC favorable à l'enseignement d'une langue nationale en primaire

Les délégués ont adopté une motion donnant la priorité aux langues nationales durant les premières années d'école

Laurent Aubert

Non à l'Union européenne et aux «juges étrangers», lutte contre l'asile et l'immigration... Le programme de législature présenté aux délégués de l'UDC samedi à Nottwil (LU) avait comme un air de déjà-vu. Jusqu'à ce que Kevin Pellouchoud, jeune président de la section d'Entremont (VS), monte à la tribune pour défendre un amendement sur les langues nationales.

Déposé par la section valaisanne, ce texte propose que les langues nationales aient la priorité dans l'enseignement des langues étrangères. Ce, alors que Nidwald s'apprête à voter, ce dimanche, sur l'abandon du français en primaire au profit de l'anglais. Et que plusieurs autres cantons alémaniques débattent de propositions similaires - avec le soutien ou même à l'initiative de leurs sections UDC.

«La veille, le comité central était très partagé», reconnaît le vice-président du parti, Claude-Alain Voiblet. Surprise au plénum, les délégués ont accepté la proposition. Au micro de la RTS, Oskar Freysinger, également vice-président et chef de l'Instruction publique valaisanne, jubile: «Que l'UDC ait décidé ça, c'est révolutionnaire. Que j'aie pu y contribuer, c'est un rêve.»

«Un raccourci»

La proposition n'est pas passée comme une lettre à la poste. Elle s'est heurtée à l'opposition des représentants de la Suisse centrale. Le conseiller aux Etats Peter Föhn (SZ) a plaidé la liberté des cantons: «L'anglais est très important pour Zoug, par exemple.»

Claude-Alain Voiblet relativise. «L'UDC ne s'est jamais prononcée pour un abandon du français, mais elle est favorable à l'enseignement



Pour Oskar Freysinger, la priorité aux langues nationales adoptée par l'UDC est «révolutionnaire». URS FLUEELER/KEYSTONE

d'une seule langue en primaire. Le vote de samedi privilégie les langues nationales.» Et le vice-président de préciser que le débat en Suisse alémanique porte sur l'enseignement de deux langues en primaire. «La Suisse romande a fait un raccourci en voulant y voir un combat contre le français.»

Membre de la Commission de l'éducation, Fathi Derder (PLR/

VD) abonde. «Ce qui compte, c'est que les jeunes maîtrisent au moins deux langues étrangères à la fin de leur scolarité.» Le conseiller national estime qu'il n'y a pas de raison de favoriser les langues nationales.

Son collègue Matthias Reynard (PS/VS) ironise: «J'observe en commission que les UDC ont voté contre l'enseignement prioritaire

d'une langue nationale.» Il souligne que, ces derniers mois, l'UDC n'a cessé d'attaquer le français au profit de l'anglais. «C'est mauvais pour l'image d'un parti qui se présente comme le défenseur de la cohésion nationale», analyse le Valaisan. Qui voit dans cet amendement un effet d'annonce avant les élections fédérales.

«Un beau succès des collègues

UDC romands», commente, bonne joueuse, Liliane Maury Pasquier (PS/GE). Mais elle doute de l'effet de cette belle résolution dans la pratique. En particulier dans les cantons comme Nidwald, Zurich, la Thurgovie, Schaffhouse, Lucerne ou les Grisons, où l'UDC joue en pointe contre l'enseignement du français comme première langue étrangère.

De vieilles recettes pour le programme de législature

● Outre l'amendement sur les langues, la délégation valaisanne de l'UDC a fait carton plein en faisant adopter une interdiction de dissimuler son visage dans l'espace public. Une règle analogue à la disposition votée par le Tessin en 2013.

Pour le reste, les délégués de l'UDC ont approuvé un programme de législature similaire

au précédent et marqué par la défiance vis-à-vis de l'Union européenne et l'hostilité envers les immigrants. Sur l'Europe, Christoph Blocher a qualifié la politique menée par le Conseil fédéral de «coup d'Etat». A ce chapitre, Toni Brunner a annoncé le lancement à la mi-mars de l'initiative «Droit suisse plutôt que droit étranger»

afin de lutter contre la reprise du droit européen.

L'action du gouvernement sur l'immigration a été également critiquée. L'application des initiatives «Contre l'immigration de masse» et «Pour le renvoi des étrangers criminels» figurera parmi les principales revendications du parti durant la prochaine législature, a

martelé le président du groupe parlementaire à Berne, Adrian Amstutz.

Afin de mettre fin au «chaos dans l'asile», l'UDC veut limiter à un seul le nombre de recours possibles contre les décisions de première instance. L'aide d'urgence doit aussi être réduite et les contrôles aux frontières, en particulier avec l'Italie, renforcés.

Tensions autour de la sous-enchère salariale

L'extension du champ d'application des conventions collectives de travail pourrait être gelée

Le renforcement de la protection des travailleurs contre la sous-enchère salariale pourrait être partiellement suspendu. Le Conseil fédéral compte geler un volet de la réforme des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes après avoir entendu les partenaires sociaux la semaine passée. Ces derniers ont émis ce désir dans le cadre d'une table ronde sur le franc fort, indique le Département de l'économie, confirmant une information de la *SonntagsZeitung*. Argument invoqué: il faut attendre de savoir ce qu'il adviendra de l'accord avec l'Union européenne sur la libre circulation, mis à mal par l'acceptation de l'initiative sur l'immigration le 9 février 2014.

Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann devrait suggérer à ses collègues de bloquer provisoirement la partie du projet portant sur les conventions collectives de travail (CCT). Le gouvernement propose en effet une extension sous condition du champ d'application des CCT. Les milieux économiques et la droite s'y opposent. Vaud et Genève, eux, y sont favorables. Pour le conseiller d'Etat genevois Pierre Maudet, «élargir les conventions collectives est la priorité absolue pour lutter contre le dumping salarial» («24 heures» du 24 février).

Autre point de discordance entre défenseurs des employés et patrons: le Conseil fédéral veut supprimer la condition qui exige un quorum d'au moins 50% des employeurs de la branche liés par la convention en question. Il suggère qu'il soit possible de proroger pour trois ans au plus une extension de la CCT, même si elle ne recueille plus l'assentiment de la majorité des employeurs.

La majorité des partenaires sociaux accepte par contre une augmentation de l'amende en cas d'infractions salariales concernant les travailleurs détachés. Dans son projet mis en consultation en septembre, le Conseil fédéral veut faire passer de 5000 à 30 000 francs la limite supérieure de la sanction. Mais, selon la *SonntagsZeitung*, c'est bien l'ensemble du projet sur les CCT qui pourrait être suspendu. **ATS/P.M.**

PUBLICITÉ

PROFITEZ DE L'AVANTAGE DE CHANGE



SWISS
ADVANTAGE
JUSQU'À
- 20%

JUSQU'À 20% D'AVANTAGE.

Leasing, primes et offres spéciales valables jusqu'au 31.03.2015. Exemple de calcul pour la Jazz Hybrid 1.3i Comfort, 5 portes, 72 kW/98 ch, 1339 cm³: prix catalogue CHF 25 300.--, moins la prime de CHF 3500.-- et la prime Swiss Advantage de CHF 1500.--, soit CHF 20 300.--. Valeur de reprise: CHF 9614.--. Pour un 1^{er} loyer facultatif de 30% du prix catalogue, 10 000 km par an et 48 mensualités: leasing CHF 104.--/mois. Coût annuel total: CHF 420.-- (amortissement et assurance de l'objet de leasing exclus) avec un taux d'intérêt de 3,9% (taux effectif de 3,97%). Aucun leasing ne sera accordé s'il occasionne le surendettement de la cliente ou du client. Financement par Cembra Money Bank. Consommation mixte (l/100 km): 4,5 l/100 km. Emissions mixtes de CO₂: 104 g/km (moyenne de tous les modèles neufs 148 g/km). Catégorie de rendement énergétique: A (photo: Jazz Hybrid 1.3i Elegance, 5 portes, 72 kW/98 ch, 1339 cm³, prix catalogue CHF 26 700.--). Prime Swiss Advantage valable jusqu'à nouvel avis.

HONDA
The Power of Dreams

WWW.HONDA.CH